Section de la Meuse

Compte-rendu du CHSCT du 22/10/2021

ORDRE DU JOUR

1 – Approbation du procès-verbal de la séance plénière du 8 juillet 2021,

2 – Point sur la situation face à la crise sanitaire,

3 – Suivi des fiches de signalements et des déclarations d'accidents de service et de maladie professionnelle depuis la dernière séance plénière,

4 – Suivi des annotations du registre Santé et Sécurité au Travail,

5 – Suivi des rapports de visites des acteurs de prévention,

6 – Présentation du compte-rendu des visites, effectuées par une délégation du CHSCT, du SIP de Bar-le-Duc, du SGC de Bar-le-Duc et du SGC de Verdun,

7 – Point sur les travaux de la cité administrative de Bar-le-Duc,

8 – Autres travaux et projets immobiliers,

9 – Programme et budget 2021,

10 – Informations et questions diverses.

Suite à la lecture de notre déclaration liminaire, M. Gossot, comme à son habitude, n'a pas voulu commenter les éléments de portée nationale, ni parler du NRP, puisque la loi de transformation de la fonction publique a rendu les CHSCT incompétents dans les restructurations de service. Ces transformations impactent pourtant considérablement les conditions de travail.

Notre directeur n'a aucune inquiétude sur les missions de la DGFiP au sein de l'État. Avec tous les abandons de missions que notre administration a vécu, c'est loin d'être notre cas...

Concernant la reconnaissance des agents, il a évoqué la négociation en cours, dont on connaît à présent le résultat... Voici donc à quel point nous sommes considérés : nous n'avons que des miettes ! Des primes, d'un versement unique, s'étalant de 120 à 250 € brut... Belle reconnaissance ! Et ces primes n'auraient probablement même pas été versées si des élections n'avaient pas lieu l'an prochain !

Approbation du procès-verbal de la séance plénière du 8 juillet 2021

Nous avions demandé une modification du PV concernant l'explication de vote du Programme Annuel de Prévention. Il a été approuvé à l'unanimité.

Point sur la situation face à la crise sanitaire

Aucun agent n'est en ASA COVID ou cas contact.

Une nouvelle distribution de masque en tissu aura lieu en novembre.

Devant la légère recrudescence de l'épidémie, la direction enverra prochainement un message rappelant la nécessité des gestes barrière (efficaces également contre les divers virus d'hiver).

Les jauges de 4m² sont maintenues dans les salles de réunion.

Section de la Meuse

Suivi des fiches de signalements, des déclarations d'accidents de service et de maladie professionnelle

Deux fiches de signalement ont été déposées depuis le dernier CHSCT. Une lettre de mise en garde a été envoyée concernant le 1er cas ; le chef de service ainsi que le responsable du pôle PIROE sont intervenus pour le second.
Aucun cas d'accident du travail ou de maladie professionnelle n'a été signalé depuis la dernière instance.
Un point a été fait avec le Dr Chevillard en cas de malaise d'un agent dans le service : le médecin régulateur du SAMU doit impérativement être contacté (au 15), quelle que soit la volonté de l'agent ; l'agent ne doit pas repartir seul ; la direction doit être informée de l'accident par le chef de service ; l'agent doit être informé de ses droits (la déclaration en accident du travail permet de bénéficier de la prise en charge à 100 % des frais médicaux liés à l'accident, même des années après) ; un signalement au médecin du travail peut être fait.

Suivi des annotations du registre Santé et Sécurité au Travail

Sept annotations du registre Santé et Sécurité au Travail (que vous pouvez trouver, en cas de besoin, sur la 1ère page d'Ulysse Meuse) ont été résolues.
Une est en cours (le nettoyage des climatiseurs mobiles de Verdun) et la dernière (la fenêtre bloquée au SPFE) est en cours d'étude.
En cas de besoin de fournitures (petit matériel ergonomique, fauteuils, etc), les agents doivent en faire la demande sur la balf du BIL (Budget Immobilier Logistique).
Vous retrouverez prochainement sur Ulysse Meuse une page récapitulant la liste des matériels disponibles, que ce soit pour le télétravail ou pour le bureau.

Suivi des rapports de visites des acteurs de prévention

14 actions ont été recensées.
11 ont été réalisées ou sont en cours, 3 ne sont pas réalisées.

Présentation du compte-rendu des visites effectuées par les membres du CHSCT

Des visites ont été effectuées par les membres du CHSCT au SGC de Bar le Duc, au SIP de Bar le Duc et au SGC de Verdun. Vous trouverez les comptes rendus complets de ces visites en pièce jointe.

SGC de Bar le Duc

Conclusion :
Les membres du CHS-CT ont été affecté par la détresse morale affichée par les agents
présents, causée par la charge de travail évoquée, les retards qui s'accumulent et
l'absence d'espoir de voir leur situation s'améliorer.
La création du SGC en début d'année a fortement éprouvé le service qui a subi de
nombreuses restructurations à un rythme soutenu depuis plusieurs années.
Le manque d'effectif ne permet pas de mettre en place une organisation du travail sereine
et équilibrée.
Les agents sont borderline en raison de la fatigue accumulée, de la pression et d'un
soutien insuffisant de la direction, du peu de renfort EDR (en septembre, seulement 4
jours)

Propositions suite à cette visite :
- Amoindrir la pression côté Direction et gérer l'agressivité de certains élus.
- Affecter plus de renfort si cela est possible
- Combler les vacances de postes.

Réponse de la Direction :
la direction a noté la demande de réduction de la pression qu'elle impose à ce service. À propos des élus pouvant être agressifs, voire insultants avec les agents, le directeur a rappelé qu'une fiche de signalement pouvait être faite. Lorsque la Ddfip est informée par la cheffe de service de ces

comportements intolérables, les élus sont contactés afin de rappeler les règles. Aucun usager, quel qu'il soit, n'a le droit d'être agressif avec vous, ne laissez jamais passer de tels agissements.
L'EDR n'a pas pu être affecté dernièrement en raison de son arrêt maladie.
Un agent PACTE arrivera au 1er décembre.

SIP de Bar le Duc

Conclusion :
Les agents attendent beaucoup de la réorganisation du service qui sera mis en place début octobre prochain. Certains agents sont surchargés de travail, ce qui engendre du stress et une tension entre certaines personnes.
L'ensemble du personnel souhaiterait être informé sur l'organisation du déménagement et du planning de sa réalisation, ce qui engendre stress et interrogations.

Propositions suite à cette visite :
- Matériel téléphonique et liaison à revoir,
- Nettoyage,
- Organisation du déménagement : informations à transmettre,
- Prévoir visite du médecin du travail

Réponse de la Direction :
La date du déménagement n'est pas encore précisément connue du fait de la difficile mise en place de la téléphonie TOIP ; il aura lieu fin décembre ou début janvier. La direction viendra à la rencontre des agents courant novembre pour répondre à leurs interrogations à ce sujet.

SGC de Verdun

Conclusion :
Les agents font face à une charge de travail très lourde. L'effectif n'est pas en adéquation avec celle-ci. Cela provoque inévitablement une baisse de la qualité du travail, et par ricochet une grande frustration et du stress, pouvant mener jusqu'au burn out, du fait de leur grand sens du service public.
Il est à noter que le chef et l'adjointe apportent un soutien technique à leurs agents.

Propositions suite à cette visite :
- Planifier une date pour le déménagement des agents concernés,
- Prévoir la mise en place d'un digicode pour l'accès aux bureaux du rez-de-chaussée,
- Prévoir de retirer la cloison au rez-de-chaussée,
- Prévoir d'ajouter une cloison au 1er étage,
- A l'avenir, prévoir un étalement plus étendu dans le temps des restructurations afin d'éviter de surcharger des agents déjà surchargés,
- Combler les postes vacants à défaut d'en créer d'autres.

Réponse de la Direction :
Le déménagement a eu lieu depuis la visite du service. Toutes les demandes matérielles ont été réalisées.
Deux agents contractuels A et B arriveront prochainement, ainsi qu'un vacataire. Bien que leur aide soit précieuse pour les agents, nous demandons que soient affectés dans les services des agents titulaires, qui ont bénéficié d'une formation.
Pour rappel, en Meuse, les postes vacants sont de : 1 A, 3 B et 8 C.

Point sur les travaux de la cité administrative de Bar-le-Duc

Vous trouverez en pièce jointe le plan des bâtiments D et C qui accueilleront les agents du bâtiment B pendant les travaux de la cité à Bar le Duc.
Le Docteur Chevillard a sollicité l'installation d'une salle d'attente ; cette demande va être étudiée par la direction.
Il n'est pas prévu, pour le moment, de refaire la peinture jaune tant critiquée du SIP.

Autres travaux et projets immobiliers

A Montmédy, les travaux sont presque terminés, il reste à installer une cloison dans le bureau de la cheffe de service.
Le relampage à Verdun est terminé. Pour les derniers réglages, l'entreprise passera lundi avec M. Pernot.
Les travaux de peinture à Commercy devraient démarrer avant le fin de l'année.

Section de la Meuse

Programme et budget 2021

La réserve de 6 % ne sera pas débloquée cette année, cela fait 1 950 € de moins pour le budget du CHSCT, alors que celui-ci est déjà au niveau plancher. Ont été validés en instance l'achat d'un fauteuil d'évacuation pour un agent présentant des difficultés à se déplacer ; des masques chirurgicaux, un purificateur d'air pour la salle Kauffmann au rez-de-chaussée de la direction, une participation à la réfection de la peinture à Commercy.
Concernant les dépenses de l'année prochaine, nous avons évoqué l'aménagement d'espaces de détente et/ou de sieste, à l'image de ce qui est prévu dans les Vosges, ainsi que la venue d'un kiné sur notre lieu de travail, pouvant réaliser des massages épaules/cervicales, à la demande des agents.

Informations et questions diverses

La Meuse ne devrait pas être concernée prochainement par le déploiement en phase test de Roc-SP pour les particuliers. Cette application de recouvrement a été initialement prévue pour les pro. Bonne nouvelle, puisque nos collègues expérimentateurs du 54 ont rencontré beaucoup de problèmes avec cette application, mal adaptée pour les SIP.

Les mouvements locaux des B devraient être publiés début novembre.

Vos représentantes,
Anne LEPAPE,
Françoise JACOBEE
et Eve CULTOT